

Nouvelles

Mainvilloises



REVUE BIMESTRIELLE D'INFORMATION MUNICIPALE
DE MAINVILLIERS

N° 46
Mars 2009

Site internet : www.ville-mainvilliers.fr



Crédit photo : Chloé Jafé



Crédit photo : Cecile Talland

Ne manquez pas le spectacle de Carmen Maria Vega, avec en première partie, « Les Sœurs Moustaches », le 26 mars 2009 à 20h30 en Salle des fêtes. Informations complémentaires en page 11 de ce numéro.

Sommaire

- Pages 2/3 :**
Enfance-Jeunesse
- Le CMJ vous donne rendez-vous
 - « Rencontres locales jeunes et entreprises »
 - Inscriptions scolaires : vous avez jusqu'au 27 mars
- Page 4 :**
- Rétrospective : retour sur les grands rendez-vous
 - Informations pratiques : vide-greniers et exposition de peintures le 19 avril
 - Cadre de vie : participez au fleurissement de la Ville !
- Page 6 :**
Ne manquez pas :
- L'exposition de tableaux à la bibliothèque
 - La fête des voisins : réunion préparatoire le 6 avril
 - Les jours de marché sur la commune
- Pages 7/8/9 :**
Dossier
- « Mainvilliers, ville sportive »
- Pages 10/11/12 :**
Rendez-vous culturels
- Retour d'Excentrique les 5, 6 et 7 juin 2009
 - Découvrez la programmation culturelle de la ville
 - Deux pièces de théâtre proposées par la Vaillante
- Pages 13/14 :**
Communiqués
- Découvrez l'Espace Infos énergies
 - Collecte de sang le 29 avril
- Page 15 :**
- Budget : débat d'orientation budgétaire
 - Vigilance : délinquance financière
- Page 16 :**
Démocratie
- Station d'épuration : donnez votre avis jusqu'au 23 mars
 - Entre vous et nous
 - Tribune libre

éditorial



Déjà un an de passé depuis les dernières élections municipales où vous avez approuvé à plus de 61% le projet et l'équipe de la liste « vivons Mainvilliers ensemble » que je conduisais.

Un an au cours duquel nous avons à la fois mené à bien des travaux envisagés lors du précédent mandat, continué à défendre les intérêts de la commune au niveau de l'agglomération et étudié la mise en œuvre du projet que vous avez majoritairement choisi en mars 2008.

Pour ce qui concerne le premier point, seront en particulier bientôt terminés l'aménagement des espaces extérieurs des 4 tours de Tallemont et la réfection de la toiture de notre église ; mais ont également été réalisés durant 2008 une multitude de petits travaux sur le patrimoine bâti de la Ville (isolation et ravalement de la façade ouest de la mairie...) et/ou sur ses espaces publics (rue et impasse J. Zay, venelle A. Juillot...).

Sur le second point, nous avons en particulier continué (et nous continuerons) à agir pour récupérer auprès de l'agglomération votre argent et celui des Lucéens (870 000 euros tous les ans !) afin de pouvoir lancer les travaux sur la piscine des Vauroux.

Sur le dernier point, il s'agit de planifier les propositions de notre projet sur les 5 ans à venir après en avoir fait évaluer le coût. Un travail « de l'ombre » qui par contre est indispensable. Nous vous en ferons part à travers les réunions de quartier dans le dernier trimestre 2009. Mais, certaines de ces propositions sont inscrites au projet de budget 2009 : déconstruction des logements du quartier N. Mandéla, réalisation de la voirie « allée de Beauce » sur le terrain d'Anjou permettant la desserte des 12 logements locatifs qu'Habitat Eurélien doit construire sur ce site (il y aura par ailleurs 4 maisons en accession sociale), début des travaux de réfection du bas de la rue de la République, augmentation du financement des classes de découverte, mise en place d'un stage culturel durant les vacances de la Toussaint... Pour plus d'informations sur ce projet de budget 2009, je vous invite à lire l'interview de mon adjoint délégué aux finances Philippe Levalet.

Par contre, je ne veux pas terminer cet éditorial sans vous inviter (en fait vous inciter !) à venir nombreux déposer votre contribution sur l'un des 3 cahiers d'enquête relatifs à la station d'épuration que l'agglomération prévoit d'implanter à côté de la station d'élimination des déchets (Orisane). Vous trouverez plus d'informations en page 16 de ce numéro de « Nouvelles Mainvilloises ».

Jean-Jacques Châtel,
maire



Agenda de vos élus

Jeudi 19 mars

Cérémonie de commémoration du 19 Mars. Départ à 18h15, depuis la place de l'Hôtel de Ville : cortège jusqu'au cimetière, lecture du manifeste, dépôt de gerbes, retour au monument face à l'Hôtel de Ville, dépôt de gerbes.

Lundi 23 mars

Conseil communautaire à 20h30 à la mairie de Chartres, salon Marceau.

Jeudi 26 mars

Conseil municipal à 18h30, en salle du conseil, en mairie.

Vendredi 27 mars

Réunion du comité syndical des Vauroux à 17h, salle du conseil, en mairie.

Lundi 30 mars

Conseil d'administration du CCAS.

Lundi 6 avril

Réunion de concertation "tranquillité" entre les bailleurs Habitat Eurélien, IVL, la police municipale et l'adjointe à la sécurité.

Mercredi 8 avril

Commission plénière du Conseil Municipal des Jeunes à 16h30 en salle du conseil en mairie.

Mardi 14 avril

Comité de pilotage CEL/CEJ à 18h en salle du conseil en mairie.

Mercredi 6 mai

Commission plénière.

Vendredi 8 mai

Commémoration du 8 mai à 10h30. Départ de l'Hôtel de Ville. La cérémonie se déroulera successivement à l'ancien cimetière puis au square Millochau et enfin au monument des Martyrs de la Résistance.

Lundi 18 mai

Réunion de concertation "tranquillité" entre les bailleurs Habitat Eurélien, IVL, la police municipale et l'adjointe à la sécurité.

A des dates non programmées : une réunion mensuelle entre la police nationale, la police municipale et l'adjointe à la sécurité.

En orange : réunions ouvertes au public

CEL/CEJ : Contrat Educatif Local et Contrat Enfance Jeunesse

IVL : Immobilière Val de Loire

Sécurité

Rappel du numéro vert

0 800 48 48 73

Numéro vert avec répondeur (gratuit depuis un poste fixe) à votre disposition 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour informer l'élue en charge de la tranquillité et de la sécurité publique. **N'oubliez pas de laisser vos coordonnées pour être contacté si besoin.**

Hommage

Décès de Maurice Peigney Ancien conseiller municipal de Mainvilliers

C'est avec une énorme tristesse que la Ville a appris le décès de Maurice Peigney survenu le mercredi 11 février 2009 à Lèves.

Maurice a été conseiller municipal de Mainvilliers de 1971 à 2001. Il fut apprécié pour la qualité de son travail, le temps passé dans de nombreuses commissions et par sa présence au cœur de la vie communale. Il eut, par ailleurs, beaucoup d'activités au sein de la vie associative. Soulignons, entre autres, qu'il fut un des membres fondateurs de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie) d'Eure-et-Loir, représentant syndical, membre actif de l'association du jumelage avec Römerberg.

L'ensemble des élus mainvillois rend, au nom de la population, hommage à Maurice Peigney et présente à nouveau ses condoléances à sa famille.

Enfance Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes : deux temps forts à venir

Par Maryse Legrand, adjointe déléguée à la Politique de la Ville et à la Jeunesse



Le tournoi de « foot de rue » aura lieu le **mardi 21 avril 2009** sur le plateau sportif Jean Zay de 13h45 à 17 heures. Cette rencontre concerne les individuels, les adhérents du club de foot, le centre socio-éducatif Jules Verne, le centre de loisirs Jean Charpentier. **Il est impératif de s'inscrire auparavant.** Les fiches d'inscription seront disponibles à partir du **18 mars** dans les lieux publics : bibliothèque, club de foot de Mainvilliers, accueil

de la mairie et accueil de la vie locale.

Une séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes en présence de Monsieur le maire et des élus aura lieu le **mercredi 8 avril à 16h30** dans la salle du conseil. Les jeunes élus exposeront deux projets : l'installation de jeux au sol dans la cour du centre de loisirs Jean Charpentier et la réalisation d'une exposition sur « Mainvilliers autrefois ». Cette séance est ouverte à tout public et plus particulièrement aux enfants et jeunes. Assister à celle-ci vous permettra de découvrir la vie du Conseil et peut-être cela vous donnera-t-il l'envie de participer au prochain Conseil municipal.

Des nouvelles élections auront lieu en **octobre 2009** et dans les prochains numéros des *Nouvelles Mainvilloises*, nous vous communiquerons des informations plus précises. Etre conseiller municipal jeune, c'est découvrir le fonctionnement de la Ville, proposer des actions pour les jeunes, être interlocuteurs des élus adultes, bref devenir un citoyen participatif.

"Rencontres locales jeunes et entreprises" le 31 mars au CSE



Les "Rencontres locales jeunes et entreprises" auront lieu au CSE de Mainvilliers **mardi 31 mars 2009 de 9h à 12h**. Cette matinée consacrée à l'emploi sera organisée par la MAJ (Mission Avenir Jeunes) de Chartres, en partenariat avec la Ville de Mainvilliers, l'ADSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) d'Eure-et-Loir et la Régie de Quartiers de Mainvilliers. **Entrée libre et ouverte à tous.**

L'objectif, pour les jeunes, est bien qu'ils se découvrent une vocation pour trouver leur futur métier, avec leurs compétences mais aussi leurs envies. Les jeunes demandeurs d'emploi peuvent donc être séduits par cette matinée qui leur

ouvrira plusieurs perspectives d'emploi.

En effet, plusieurs entreprises mainvilloises de tous secteurs seront présentes sur leurs stands durant ces "Rencontres locales jeunes et entreprises" ; l'occasion de multiplier les contacts... **A noter que, de 10h à 11h, les jeunes pourront participer à des tables rondes** pour découvrir différents métiers, apprendre à soigner sa candidature ou encore savoir comment s'intégrer dans l'entreprise.

Mission Avenir Jeunes

Adresse : 10, rue des Blottes - 28000 Chartres

Tél : 02 37 36 49 50 - Courriel : contact@maj-chartres.fr

Site : www.mission-locale-chartres.fr



Bibliothèque : deux ateliers à ne pas manquer



Une fois par mois, la bibliothèque organise, sur une même semaine, deux ateliers : « l'heure des histoires » et « l'atelier créativité ». Ces animations, en lien l'une avec l'autre, ont pour objectif commun de développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant. Ils sont ouverts aux enfants en présence de leur(s) accompagnateur(s), dans la limite des places disponibles.

Prochains rendez-vous :

- le **14 avril de 17h à 18h**, atelier "l'heure des histoires" (à partir de 3 ans) sur le thème de l'enfance de l'art.

- le **16 avril de 17h à 18h**, atelier "créativité" (à partir de 6 ans) sur le thème "Lézard'avril" en présence d'une plasticienne professionnelle.

Bibliothèque Municipale Jean de la Fontaine
131 avenue de la Résistance - 28300 Mainvilliers
Téléphone : 02 37 21 84 57

Enfance Jeunesse

Rentrée scolaire 2009-2010 : inscrivez dès maintenant votre enfant !

Inscriptions scolaires

Pour que votre enfant soit scolarisé dans l'une des écoles de la commune à la rentrée scolaire prochaine, une inscription est préalablement nécessaire. Celle-ci concerne uniquement :

- les enfants qui entrent pour la première fois en école maternelle (l'inscription concerne tous les enfants ayant au minimum 2 ans en septembre prochain, mais les plus jeunes ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles)
- les enfants qui entrent pour la première fois en école élémentaire (CP)
- les enfants qui étaient précédemment scolarisés dans une autre commune.

Dès lors, si votre enfant se trouve dans l'un des cas cités précédemment, vous devez impérativement vous présenter au service éducation, aux horaires d'ouverture de la mairie*, **entre le 16 et le 27 mars 2009, pour le préinscrire. Pensez à vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau...).**

Si vous êtes dans l'impossibilité absolue d'accomplir ces formalités nécessitant impérativement votre présence en mairie pendant les horaires ci-dessous*, vous pouvez prendre rendez-vous avec le service Education sur certains créneaux horaires.

Sachez que si vous devez quitter Mainvilliers, vous avez la possibilité, dans certains cas, de maintenir votre enfant dans son école actuelle. N'hésitez pas à contacter le service éducation pour des informations complémentaires sur le sujet.



Inscriptions périscolaires (transport, restauration ou participation à des ateliers, etc.)

L'inscription aura lieu à partir **du 1^{er} juin 2009 et jusqu'au 13 juillet 2009** (aux heures d'ouverture de la mairie).

Elle concerne tous les enfants qui souhaitent bénéficier de l'un ou de l'ensemble des services pour l'année 2009-2010. Cette inscription pourra être modifiée après la date du 13 juillet, **mais seuls les enfants inscrits dans les délais et dont le dossier d'inscription sera complet seront acceptés dès la rentrée scolaire.** Des exceptions pourront être faites pour les enfants arrivant après le 13 juillet 2009 sur la commune.

TRES IMPORTANT

Afin que la rentrée puisse être organisée dans les meilleures conditions, il est indispensable de respecter ces dates de préinscription.



Ecole maternelle Victor Hugo



Ecole élémentaire Courbertin

Préinscriptions et informations : Service éducation
Hôtel de Ville - Place du Marché - 28300 Mainvilliers
Tél : 02.37.18.56.80 (poste 646 ou 665)

* Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00
et de 14h00 à 17h30 (sauf le vendredi 17h)

Délibérations

Compte rendu du Conseil municipal du 5 février 2009 Extraits des délibérations



Urbanisme

- **Projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du secteur dit "des Clozeaux"**.

Au terme des études préliminaires ayant pris fin le 7 novembre 2005, la ville de Mainvilliers est arrivée à la conclusion que l'outil le plus opportun pour urbaniser la zone dite des "Clozeaux" est la Zone d'Aménagement Concerté. Conformément à la loi, le Conseil municipal s'est prononcé sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, et ce, avant toute création de ZAC.

**Décision : Pour 26 voix. Contre 1 voix.
Abstention 5 voix**

Finances

- Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Foncier

- Le Conseil est appelé à se prononcer sur le bilan des acquisitions foncières 2008

Décision : approbation à l'unanimité

Culture

- Le Conseil est appelé à se prononcer sur le recrutement d'un agent non titulaire chargé de la programmation culturelle.

Décision : approbation à l'unanimité

Urbanisme

Permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir

Retrouvez la liste des dossiers déposés et délivrés sur le site internet de la Ville :

www.ville-mainvilliers.fr

(rubrique vie pratique>urbanisme).



Politique de la Ville

Quartier Mandela

Par Maryse Legrand,
adjointe déléguée à la Politique de la Ville et à la Jeunesse



Dans la revue de novembre 2007, nous annonçons le début du relogement des habitants des immeubles rue Mandela. Celui-ci se poursuit encore et

sera terminé en fin d'année 2009 (trois des cinq immeubles sont vides). Dès maintenant Habitat Eurélien va procéder à la démolition - déconstruction de la première tranche : **24 logements situés aux numéros 2 et 4.**

Les travaux débuteront le 30 mars 2009.

Etape suivante :

Habitat Eurélien a prévu, en concertation avec la commune, la construction sur ce site de 39 logements dont 5 en accession sociale. Dès que le projet aura été réalisé par l'architecte qu'Habitat Eurélien doit choisir dans le cadre d'un concours qui se terminera en septembre 2009, une esquisse sera présentée aux habitants.

Petit rappel de dates :

- construction du quartier en 1973.
- lancement d'une étude sociale et urbaine sur le devenir du quartier en juin 2005.
- validation de l'opération de démolition le 14 mai 2007.

Travaux

Quelques travaux achevés

Cette liste n'est pas exhaustive. Retrouvez plus d'informations sur www.ville-mainvilliers.fr (rubrique "Travaux").



Travaux de réfection des sols, d'électricité et de plomberie au Club house de football du stade Esther Villette, par les services techniques de la Ville.



Pose d'une nouvelle porte aux écoles élémentaires Jean Zay et Pierre de Coubertin, par les services techniques de la Ville.



Ravalement de façade de la mairie et pose de vitrines pour l'affichage administratif, place du Marché, par les entreprises Isolba et La Chartraine/Languille.



Réfection des trottoirs, rues Gauguin, Ravel, Debussy, par l'entreprise Touzet.

Travaux

Quelques travaux en cours

Cette liste n'est pas exhaustive. Retrouvez plus d'informations sur : www.ville-mainvilliers.fr (rubrique "Travaux").

Travaux financés par la Ville :

Réfection de la toiture de l'église

rue Esther Villette
par l'entreprise Forclum
période prévisionnelle : janvier à mai 2009



Interconnexion des sites municipaux (câblage informatique et téléphonie)

dans les bâtiments municipaux (Mairie, vie locale, police municipale, CCAS, multi-accueil, bibliothèque, CSE, espaces verts, centre technique municipal)

par l'entreprise S3A
période prévisionnelle : février à avril 2009



Construction de cases de stockage pour le service des sports

au stade Maroquin
par l'entreprise Bortolussi
période prévisionnelle : février à mars 2009



Aménagement paysager

Aménagement de cheminements pour piétons autour de la Salle des fêtes avenue Victor Hugo
par les services techniques de la Ville
période prévisionnelle : mars à mai 2009



Réfection du mur mitoyen du CCAS

125 avenue de la Résistance
par l'entreprise Collin
période prévisionnelle : mars 2009



Travaux financés par d'autres structures :

Enfouissement de réseaux électriques

13 rue de la Tuilerie
par l'entreprise ETDE
période prévisionnelle : janvier à mars 2009



Extension du magasin Intermarché

12 à 20 avenue Gambetta
par l'entreprise Tachau
période prévisionnelle : février à décembre 2009



Enfouissement de réseaux

rues Gérard Philippe, Paul Bert, Paul Langevin
par l'entreprise ETDE
période prévisionnelle : février à mai 2009



Enfouissement de réseaux

rue Jean Rostand
par l'entreprise ETDE
période prévisionnelle : février à mai 2009



Rétrospective

Vœux du maire

le 19 janvier 2009



Jean-Jacques Châtel, maire, accompagné des conseillers municipaux, citoyens associés et jeunes élus du CMJ, a présenté ses vœux au monde associatif, éducatif et économique.

Les Doigts de l'Homme

le 24 janvier 2009



Le groupe "Les Doigts de l'Homme" s'est produit sur la scène de Mainvilliers avec en première partie le chanteur Davy Kilembé.

La Fanfare des Lyres

le 30 janvier 2009



De la musique traditionnelle jusqu'au funk, en passant par le classique, le jazz ou la variété, le groupe a amusé les jeunes avec ses drôles de facéties et sa mise en scène humoristique.

Entre 2 caisses

le 6 février 2009



"Entre 2 caisses" faisait escale à Mainvilliers pour un concert inoubliable. Les quatre compères, ont chanté leur répertoire composé tantôt de textes grivois tantôt de chansons incisives, mais toujours drôles.

Rencontre intergénérationnelle

le 24 février 2009



Les Fidèles du foyer Marie-Hélène Foucart et les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), en présence de René Foucart, ancien maire de Mainvilliers, et de Michel Piriou, collectionneur de cartes postales anciennes, se sont retrouvés pour évoquer « Mainvilliers autrefois ».

Séminaire Culture

le 4 mars 2009



Une soixantaine de professionnels de la Culture se sont réunis à Mainvilliers pour débattre de « Culture et territoires ». Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du Forum de la Culture en région Centre qui s'est clôturé à Blois le 12 mars 2009.

le cadre du Forum de la Culture en région Centre qui s'est clôturé à Blois le 12 mars 2009.

Informations pratiques

Précisions

Voici quelques précisions apportées au précédent numéro des Nouvelles Mainvilloises (n° 45).

Pour la page 7, les horaires d'ouverture du Commissariat sont les suivantes :

57 rue du Dr Maunoury, Chartres

Accueil : du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-18h30

Pour toutes les plaintes : 7j/7 et 24h/24

N° du standard : 02 37 24 75 39

Pour la page 6, notez que la salle polyvalente de la Maison de Quartier ne peut être louée par des particuliers.

Vide-greniers et exposition de peintures

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le **dimanche 19 avril 2009** sur la **place du Marché**. Des animations seront proposées : manège, marchand de bouddins, etc. Une **exposition de peintures** sera organisée à la Salle des fêtes le même jour par l'association Mainvilliers-Culture-Loisirs.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Les chefs d'entreprise, commerçants, artisans et autres professionnels disposant de publicités, d'enseignes et de préenseignes ont l'obligation légale de les déclarer en mairie au 1er trimestre de chaque année.

Informations :

Hôtel de Ville - Service juridique et foncier

Place du Marché - BP 11013 - 28301 Mainvilliers Cedex

Tél : 02 37 18 56 80.

Cadre de vie

Participez au fleurissement de la Ville !



Chaque année, vers le 15 juin, un jury communal composé de membres du Comité des fêtes, d'élus et de professionnels du paysage et de l'horticulture, sélectionne les particuliers pour participer au concours départemental.

La liste des méritants est classée par catégorie :

- Maison avec décor floral sur la voie publique
- Maison avec balcon ou terrasse
- Immeuble collectif
- Hôtels, restaurants ou cafés avec jardin
- Autres commerces ou entreprises artisanales ou industrielles en activité et établissements publics
- Fermes fleuries (exploitations en activité)

Les critères de jugement portent, entre autres, sur le choix des végétaux, l'harmonie, le cadre et l'entretien en général.

Ensuite, les jurys départementaux visitent les communes pendant les quinze premiers jours de juillet. Les particuliers les mieux notés sont récompensés par un Prix décerné par le Conseil Général et peuvent participer ensuite au concours régional. Ceux qui ne sont pas retenus mais qui ont été jugés méritants par le jury communal, reçoivent un prix du Comité des fêtes ou le Prix d'encouragement de la Ville.

A noter : pour ce concours, ne sont retenus que les particuliers dont au moins une partie du fleurissement est visible depuis la voie publique.

Si vous souhaitez participer à ce concours, pensez à vous inscrire en mairie avant le 5 juin.

Informations et inscriptions au concours :

Hôtel de Ville - Cabinet du Maire

Place du Marché - BP 11013 - 28301 Mainvilliers Cedex

Tél : 02 37 18 56 72.

Ne manquez pas...

Lectures et arts,
sur le thème du Rouge et Noir, à l'honneur
à la bibliothèque municipale

Découvrez la sélection de livres jusqu'au 30 avril

La bibliothèque de Mainvilliers a choisi le thème des couleurs pour l'année 2009. C'est avec le Rouge ardent et le Noir mystérieux que ce premier trimestre a démarré autour de vastes choix de livres préparés par les bibliothécaires.

En jeunesse, le loup sort du bois et rencontre des petits chaperons pas toujours très rouges dans une sélection presque entièrement consacrée au fameux conte de Perrault et à ses autres versions : Grimm, étrangères, régionales ou fantaisistes.

Pour les adultes, le Rouge et le Noir se déclinent autour de trois grands axes : les pratiques sociales, la dualité symbolique et les représentations artistiques. La centaine d'ouvrages proposée met en valeur des idées et des thèmes qui font directement écho au rouge vif (passion, danger, théâtre, vampires...) et au noir ténébreux (élégance, occultisme, pirates, rock gothique...).

Arts plastiques à l'honneur le 17 avril dès 18h

A 18h : petit quart d'heure musical du groupe "Brainstorm" sur le thème du Rouge et Noir.

A 18h30 : venez assister au vernissage de l'exposition d'Hélène Crettien, artiste diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs.

Un pot, sur le thème du Rouge et Noir, clôturera la soirée.



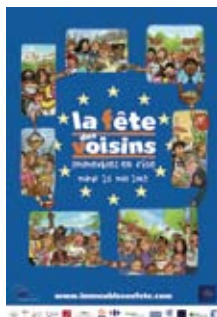
Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine
131 avenue de la Résistance
28300 Mainvilliers
Téléphone : 02 37 21 84 57

Ne manquez pas...

Fête des voisins : le 26 mai 2009

Un rendez-vous incontournable pour mieux vivre ensemble

Par Maryse Legrand, adjointe déléguée à la Politique de la Ville et à la Jeunesse



Pour la 6^{ème} année consécutive, la ville de Mainvilliers participe à la manifestation nationale « Fête des voisins » accompagnée de ses partenaires, Habitat Eurélien, Immobilière Val de Loire, Régie de Quartiers, Centre Socio Educatif Jules Verne, éducateurs de l'ADSEA. L'an passé, malgré une météo très défavorable, 300 personnes se sont retrouvées pour échanger, partager un plat... Quatorze sites étaient répertoriés sur la commune, un vrai succès.

Certains habitants hésitent encore à s'engager, d'autres ont déjà manifesté leur désir de recommencer et sont prêts à faire partager leur expérience. **Nous invitons toutes les personnes intéressées à une réunion préparatoire le lundi 6 avril à 18h30 à la Maison de Quartiers, au 140 avenue de la Résistance à Mainvilliers.**

Au cours de celle-ci, nous présenterons cette manifestation et surtout de nombreux échanges pratiques auront lieu entre vous. **La mobilisation du plus grand nombre de Mainvillois permettra de garantir à nouveau le succès de ce moment convivial.**

Profitez des marchés et des commerces de proximité sur Mainvilliers !



Les jeudis et dimanches matins, vous pouvez profiter de marchés hebdomadaires installés sur la place du Marché en plein cœur de ville. N'oubliez pas non plus les commerces de proximité.

Les marchés

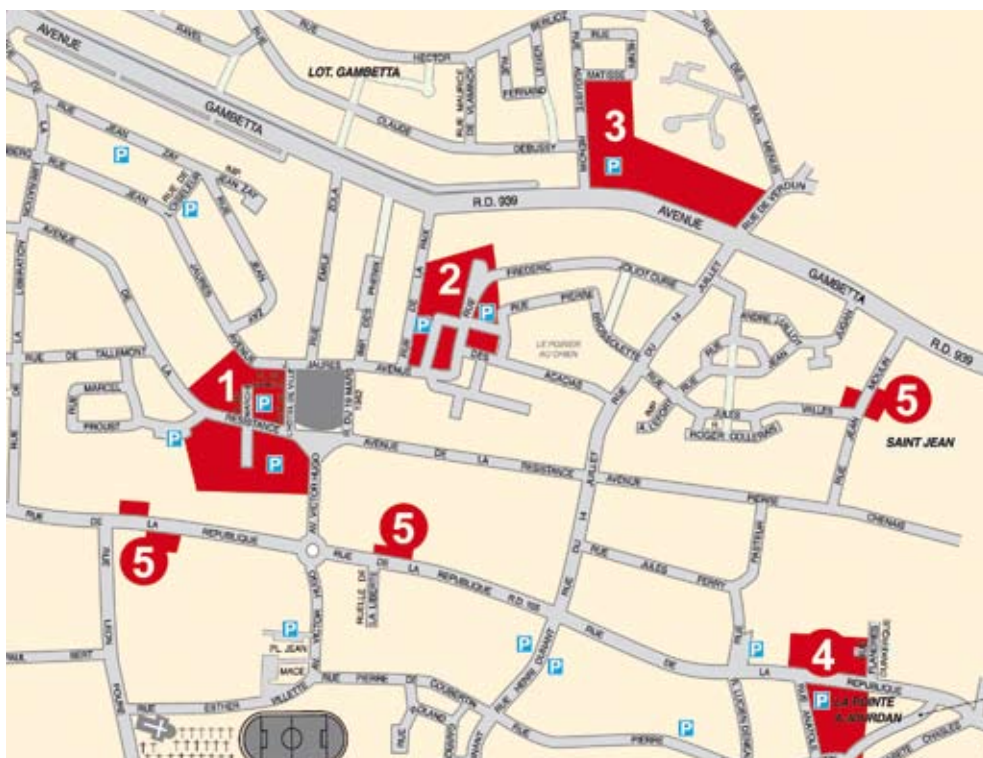
Le jeudi matin jusqu'à 13h, une quarantaine de commerçants vous proposent un grand choix de produits alimentaires et manufacturés ou de tissus d'ameublement, de décoration

et d'habillement. Le dimanche matin jusqu'à 13h, un marché aux fleurs vous est proposé.

Les principales zones commerçantes

Un grand nombre de commerçants sédentaires sont répartis sur tout le territoire communal. Parmi eux : les commerces de proximité du centre des Acacias (2), les commerces de proximité du centre La Pointe à Jourdan (4), les commerces de proximité du centre Tallemont (1), le pôle commercial de Gambetta (3).

En (5) sur ce plan sont indiqués d'autres commerces isolés.



Retrouvez les commerces de proximité et les professionnels de la santé sur le site internet www.ville-mainvilliers.fr (rubrique économie et social > commerces de proximité et entreprises ou bien économie et social > professionnels de la santé).

Mainvilliers, ville sportive !



Denise Dubois Ludovico, conseillère déléguée aux sports, continue d'œuvrer, comme son prédécesseur, Frédéric Pigeard (mandat 1995 - 2008), au développement de la pratique du sport pour tous sur le territoire communal. Depuis octobre 2007, le service des sports a été réorganisé de façon à apporter plus de cohérence et d'efficacité à la politique sportive de la Ville.

En outre, pas moins d'une quinzaine de disciplines sportives sont proposées à Mainvilliers par les clubs présents sur le territoire communal. Ces clubs s'illustrent par leur dynamisme : beaucoup par leurs résultats sportifs (certains clubs atteignent en compétition le niveau national), mais tous par leur investissement au sein de la vie locale.

Rencontre avec Denise Dubois Ludovico, conseillère déléguée aux sports :

Rencontre avec Denise Dubois Ludovico, conseillère déléguée aux sports :

NM : Pourquoi développer le sport à Mainvilliers ?

Il convient en tout premier lieu de souligner le rôle social et éducatif du sport. Le sport structure les individus. Il leur donne le goût de l'effort, de la vie sociale en groupe par leur appartenance à un club. En plus, il leur permet de se maintenir en bonne santé.

NM : Quelles sont les actions concrètes de la Ville en faveur du sport ?

Elles se traduisent par une offre de services pour différents publics et le soutien aux clubs notamment parce qu'ils sont des structures actrices de l'éducation des jeunes. Beaucoup d'entre eux ont signé la charte de co-éducation, preuve de leur volonté d'investissement dans l'éducation des jeunes.

Ce soutien aux clubs se traduit par des aides financières, dites subventions, mais aussi par la mise à disposition, la réfection et l'entretien des installations sportives.



Denise Dubois Ludovico

Un service des sports réorganisé

Depuis octobre 2007, pour répondre aux besoins des mainvillois et aux demandes des associations, le service des sports s'est étoffé. Il se compose désormais de 9 agents au lieu de 3 précédemment. Une partie du personnel des espaces verts a en effet rejoint le service des sports.



Manifestations sportives à venir sur Mainvilliers en 2009

(en plus des compétitions habituelles des clubs chaque semaine)

Liste non exhaustive : d'autres manifestations sont proposées par les clubs en 2009,

à des dates, pour l'instant, non programmées

Retrouvez les dates de ces rendez-vous sportifs dans les prochains numéros de Nouvelles Mainvilloises

22 mars : Cyclisme

VTT Seresville

16 avril : Service des Sports/Ecoles/USEP
Run and bike et Cross - Complexe sportif Coubertin

20 mai : Basket

½ finales de coupes d'Eure-et-Loir - Salle Coubertin

21 mai : Football

Tournoi Jeunes « Pierre Robin » - Stades Coubertin et Maroquin

30 et 31 mai : Badminton

Tournoi international - Salles Coubertin et Maroquin

15 au 19 juin : Service des Sports/Ecoles/USEP
Triathlon d'athlétisme - Stade Maroquin

19 juin : Cyclisme

Course de la Saint Hilaire - Circuit urbain dans Mainvilliers

27 et 28 juin : Majorettes

Gala annuel - Salle Maroquin

11 septembre : Direction de la Vie Locale
Hommage aux dirigeants des associations sportives et culturelles mainvilloises
Salle des Fêtes - Complexe sportif Coubertin et Parc des Vauroux

8 novembre : Cyclisme

Cyclo cross de Seresville

11 novembre : Club d'athlétisme

Cross de Seresville

Légende :

En bleu, les manifestations portées par la Ville.

En noir, les manifestations organisées par les clubs.

Les événements ouverts au public, portés par la Ville, auxquels certains clubs sportifs participent :

19, 20 et 21 juin : Fête de la Saint-Hilaire
Avenue Victor Hugo

12 septembre : Fête du Sport et de la Culture

5 décembre : Téléthon

Place du Marché

Dossier : Mainvilliers, ville sportive



Run and Bike organisé par le service des sports de la ville en mars 2008.



Cérémonie du palmarès sportif du 13 février dernier.

Pas moins de 70 sportifs méritants ont été récompensés.



Quelques chiffres

71 structures utilisatrices par an
132 demandes ponctuelles par an de mise à disposition des installations sportives pour manifestations ou stages sportifs

Les équipements

- 4 terrains de tennis extérieurs et 2 couverts
- 1 stade d'athlétisme
- 5 stades de foot (3 Maroquin, 1 Coubertin + 1 Ester Villette)
- 1 Dojo
- 2 salles de sports
- 1 boulodrome

A noter : le boulodrome n'est pas géré par le service des sports mais par le service juridique foncier de la mairie.



L'équipe sportive du collège ayant participé à la première coupe de France de Run and Bike dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale des Sports Scolaires).

Quatre missions sont assignées au service des sports de la Ville :

1/ Initier aux pratiques sportives

Benoît Guillaume, responsable du service des sports et éducateur sportif explique : « notre rôle, en tant qu'éducateurs, est de valoriser l'éducation par le sport et d'inciter les jeunes aux pratiques sportives. Le relais sera ensuite pris par les clubs sportifs pour le perfectionnement et la pratique, pourquoi pas, de haut niveau. »

Parmi les dispositifs mis en place par la Ville, citons :

les dispositifs en direction des jeunes : sur le temps scolaire

Les éducateurs sportifs de la Ville accompagnent les enseignants des écoles primaires, maternelles et élémentaires, dans la mise en place de l'Education Physique et Sportive (EPS). Et, chaque cycle d'EPS, visant à favoriser l'apprentissage d'une discipline nouvelle, donne ensuite lieu à des rencontres inter-écoles.

sur le temps extrascolaire

- les ateliers d'éducation motrice et sportive (AEMS) pour les 4-6 ans.
- l'école municipale de sport (EMS) pour les 6-11 ans.
- les stages estivaux pour les 9-16 ans.

les dispositifs en direction des seniors

Pour entretenir son corps, faire travailler son sens de l'équilibre et sa mémoire, partager un moment agréable, de la gym douce est proposée aux seniors au foyer Marie Hélène Foucart, sous l'égide du CCAS, tous les vendredis de 14h15 à 15h15.

les dispositifs en direction du tout public :

les manifestations

En début d'année, le service des sports prend en charge l'organisation de la « **cérémonie du palmarès sportif** » ; cérémonie qui vise à récompenser les sportifs méritants des différents clubs. L'ensemble du service des sports (éducateurs sportifs mais aussi gardiens de stade etc) se mobilise à la **Fête du sport et de la culture**, chaque année en septembre, pour permettre aux enfants et aux jeunes de s'initier à la pratique de différents sports. Un atelier sportif est animé par les éducateurs de la Ville. En décembre, les éducateurs sportifs de la Ville oeuvrent en faveur du **Téléthon** en proposant une animation spécifique dans le cadre de l'école municipale de sport. Les bénéfices sont reversés intégralement à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

2/ Développer le partenariat

Le service des sports **planifie à l'année l'attribution des installations sportives** pour les structures utilisatrices.

Les **demandes de subvention des clubs** sont traitées et arbitrées en lien avec le directeur de la vie locale et l' élu.

De leur côté, les services techniques apportent un **soutien matériel aux manifestations** organisées par les partenaires (transport etc).

3/ Optimiser l'utilisation des installations sportives

Le service des sports **répond également aux besoins exprimés en cours d'année par les partenaires** pour la réservation d'installations. Il veille, en outre, à **permettre aux habitants eux-mêmes d'accéder aux installations** pour leur pratique libre (exemple : ouverture des plateaux etc).

La planification des réservations relève d'un travail de logistique conséquent pas toujours très simple. « Même si les installations sportives sont très demandées, la qualité des relations entre utilisateurs et service des sports doit perdurer. » explique Benoît Guillaume. « Les installations sportives sont très demandées. Nous essayons pour toute demande de tenir compte des difficultés des uns et des autres tout en veillant à satisfaire le plus grand nombre ».

4/ Valoriser les installations sportives

Pour cette mission, les services techniques et le service des sports oeuvrent ensemble. Les services techniques prennent en charge les gros travaux, la maintenance et l'entretien du patrimoine bâti. Le service des sports se charge, quant à lui, de la sécurité (contrôle des équipements), de l'entretien des installations (ménage), des espaces verts et de la préparation sportive (traçage des terrains, buts etc).

Des sportifs à l'honneur au collège

Exemple de jeunes ayant décidé de s'engager dans le perfectionnement

L'équipe représentant l'association sportive du collège J.Macé constituée de **Pauline Delis, Flora Chevereau, Alexis Mommessin et Jordan Rossignol**, emmenée par Philippe Prévost et Cédric Grissault (professeurs EPS) vient de participer à la première coupe de France de run and bike à Belfort (territoire de Belfort) le 25 janvier dernier dans le cadre de l'UNSS. C'est grâce à leur victoire au championnat d'académie le 26 novembre 2008 au parc des Vauroux (Mainvilliers), qu'ils ont eu l'honneur de représenter la Région Centre sur cette compétition.

Des clubs sportifs dynamiques

« Si le nombre de clubs sportifs présents sur le territoire communal se stabilise, celui des adhérents, lui, augmente. Au total, tous clubs confondus : près de 3912 licenciés en 2008.

Pour chacun des clubs, en moyenne 50% des adhérents sont des mainvillois ; les 50% restants proviennent de villes, bourgs ou villages aux alentours. Comment expliquer cet engouement ? A priori, en raison de la qualité des installations sportives de la commune, de leur facilité d'accès mais aussi par le renom des clubs mainvillois qui attire la jeunesse » explique Denise Dubois-Ludovico. Voici une présentation succincte des clubs qui proposent une activité sportive sur la commune.

AMICALE CHEMINOTS CORPO DE CHARTRES (A.C.C.C.), Football



Age pour pratiquer : 16 à 77 ans
Tél. : 02.37.28.38.46 (Yves Monfort)
E-mail : didiv@free.fr

CLUB SPORTIF MAINVILLIERS CYCLISME



Niveau de compétition : 3^{ème} au championnat de France en poursuite par équipe et plusieurs participations au championnat de France sur route et sur piste ; plusieurs fois champion régional individuel et par équipe
Age pour pratiquer : de 5 à 70 ans
Tél./Fax : 02.37.36.50.56 (Thierry Foucher)
Courriel : thierryf28@hotmail.com

CLUB SPORTIF MAINVILLIERS FOOTBALL



Niveau de compétition : promotion honneur
Age pour pratiquer : de 5 ans à vétéran
Tél. : 06.11.89.59.49 (Frédéric Demay)
Courriel : cs.mainvilliers.foot@wanadoo.fr
Site Internet : perso.orange.fr/cs.mainvilliers.foot

CLUB SPORTIF MAINVILLIERS BASKET



Niveau de compétition : équipe Poussins 1^{ère} de la Poule ; l'équipe seniors évolue quant à elle en Honneur départementale
Age pour pratiquer : de 5 ans à vétéran
Tél. : 02.37.34.99.66 (Gérard Lecourt)
Courriel : csm.basket28@orange.fr

AMICALE SPORTIVE DES CHEMINOTS DE MAINVILLIERS BOULES LYONNAISES



Niveau de compétition : national (depuis 2 ans)
Age pour pratiquer : de 8 ans à vétéran
Tél. : 06.17.27.29.66 (Manuel Vilarinho)

CLUB SPORTIF MAINVILLIERS TENNIS



Niveau de compétition : participation aux championnats départementaux individuels et par équipes dans les catégories jeunes - adultes - vétérans. L'an dernier, 16 équipes étaient engagées dans les différentes catégories. 3 équipes ont atteint le niveau régional en 2008.
Age pour pratiquer : de 5 à 81 ans
Tél. : 06.87.07.79.16 (Jean-Louis Robert)
Courriel : csmainvilliers.tennis@wanadoo.fr

PÉTANQUE SPORTIVE DE MAINVILLIERS



Niveau de compétition : se pratique en loisirs mais aussi en compétition en triplètes (3 joueurs avec 2 boules chacun), en doublettes (2 joueurs avec 3 boules chacun) ou en tête-à-tête (3 boules)
Age pour pratiquer : de 13 ans à vétéran
Tél. : 02.37.26.74.93 (J.-Y. Journet)

MAINVILLIERS CHARTRES-HANDBALL



Niveau de compétition : N1
Age pour pratiquer : 6 à 55 ans
Tél. : 02.37.34.13.14 (Philippe Besson)
Courriel : mainvilliers-chartres-hb@wanadoo.fr
Site Internet : mainvillierschartres-handball.over-blog.com

Ils y étaient

Fête du Sport et de la Culture, Excentrique, Téléthon, Saint-Hilaire. Merci à eux pour leur investissement dans la vie locale !



Retrouvez ces informations sur le site Internet de la Ville : www.ville-mainvilliers.fr ou à la Vie locale
129 av. de la Résistance 28300 Mainvilliers
Tél. : 02 37 34 83 67

DOJO BEAUCCERON, judo, pratique de shiatsu à la fin des séances (pour les adultes), ju jitsu (compétition adultes)



Niveau de compétition : compétiteurs qualifiés chaque saison jusqu'au niveau national. Le club compte 23 Ceintures noires.
Age pour pratiquer : de 4 à 67 ans
Tél. : 02.37.35.41.03 (Christian Malherbe)
Courriel : dojo-beauceron@wanadoo.fr
Site Internet : www.dojo-beauceron.com

ECOLE DE KARATÉ



Niveau de compétition : nombreuses participations aux championnats combats et katas, au niveau départemental, régional voire national
Age pour pratiquer : de 5 ans à vétéran
Tél. : 02.37.22.25.42 (Alain Le Moal)
Courriel : wolfd28@aol.com
Site Internet : www.ekm1v.over-blog.com

BAPAMA, badminton



Niveau de compétition : N3, régionale 2 et 3
Age pour pratiquer : de 7 ans à vétéran
Tél. : 06.20.59.88.36 (Marc Lesage)
Courriel : bapama@wanadoo.fr
Site Internet : bapama28.free.fr

KENDO BUDO CHANBARA EURE-ET-LOIR (K.B.C. 28), iaido, kendo



Niveau de compétition : compétition en kendo uniquement (niveau national)
Age pour pratiquer : dès 11 ans
Tél. : 02.37.34.48.74 (Sophie Tran-Marceul)
E-mail : tran.kendo@laposte.net.fr
Site Internet : kendo-fr.com

LMPTTA, athlétisme



Niveau de compétition : N2 ; participation aux demi-finales du championnat de France de relais
Age pour pratiquer : de 7 à vétéran
Tél. : 02.37.28.64.81 (Guy Colas)
Courriel : lmpmta@wanadoo.fr
Site Internet : perso.orange.fr/asptt.chartres

MAJORETTES MAINVILLIERS



Niveau de compétition : participation au championnat national AFMF en individuels et duos 2009.
Age pour pratiquer : de 4 à 28 ans
Tél. : 06.11.56.72.34 (Philippe Croteau)
Courriel : majomainvilliers@orange.fr
Site Internet : majorettes-mainvilliers.wifeo.com

MAINVILLIERS SHORINJO KEMPO



Niveau de compétition : art martial sans compétition - autodéfense - remise en forme - respect des valeurs et de l'intégrité de chacun - pratique pieds poings, clés au sol
Age pour pratiquer : de 15 ans à vétéran
Tél. : 06.60.06.33.39 (Jean-Luc Jamot)

Excentrique, édition 2008



Suivez Excentrique !

Le festival se déroule du **15 mai au 28 juin 2009** dans plusieurs communes de la région Centre. En plus de son passage à Mainvilliers, **Excentrique** fera escale à : la Maison centrale de Saint Maur (du 21 au 24 avril), Chinon (15 et 16 mai), Saran (20 mai), Tours (du 23 mai au 1er juin), Châteauneuf-sur-Loire (30 mai), l'Abbaye de Noirlac (13 et 14 juin), Montlouis-sur-Loire (du 16 au 19 juin), Amboise (20 et 21 juin), Saint-Benoît-du-Sault (20 juin), Onzain-Veuves-Chaumont-sur-Loire (du 23 au 25 juin), le Domaine régional de Chaumont-sur-Loire (du 26 au 28 juin).

Excentrique de retour à Mainvilliers les 5, 6 et 7 juin 2009 ! Devenez acteur du festival !

Rappelez-vous. Juin 2008 : un funambule traversait l'avenue Victor Hugo sur un câble situé à plus de 9 m du sol ; la Télévision Familiale de Proximité nous racontait la vie des gens d'ici ; des Mainvillois concevaient les nappes du festival. Un repas convivial était partagé par tous les artistes et spectateurs du festival dans le parc des Vauroux, devenu, le temps d'un week-end, le lieu de nombreuses représentations d'artistes, de découvertes et rencontres en tous genres.



Suite à une première année riche en émotions partagées et forte d'un très beau succès de fréquentation, la ville de Mainvilliers s'associe cette année à la ville de Lucé, via le Syndicat Mixte du Parc et de la Piscine des Vauroux (SIPPV), pour accueillir de nouveau le festival. Tous vos sens seront sollicités à travers de nombreuses animations ou représentations d'artistes (danse, musique, cinéma, art culinaire, arts plastiques, arts du cirque, etc).

Réservez ce grand rendez-vous des 5, 6 et 7 juin prochains au Parc des Vauroux et devenez d'ores et déjà acteurs du festival en participant à des actions culturelles mises en place dès à présent sur le territoire communal !

Noise Cassette de Tombed Camione

En résidence dans la Ville de Mainvilliers du mardi 24 au dimanche 29 mars 2009

Noise Cassette est la suite de l'histoire qui a commencé à s'écrire entre les artistes de Tombed Camione et les habitants de Mainvilliers en juin 2008 autour du projet Hortus Bitum, premier jardin participatif !

Cette année le projet sera également participatif et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Il prendra la forme d'un parc « d'abstraction » : une attraction, une installation par ville, un parcours, un parc excentrique, un mix territorial. Ces artistes séjourneront à Mainvilliers pour aller à la rencontre de toute personne qui pourrait leur raconter des récits de vie et des témoignages propres à l'histoire de la ville. Ces rencontres serviront de base à l'équipe de Tombed Camione pour imaginer, avec les habitants rencontrés, le tournage du film qui rendrait hommage à ces histoires les 6 et 7 juin toute la journée au Parc des Vauroux.

Si ce projet vous intéresse, si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, rendez-vous avec James Bouquard et son équipe le mardi 24 mars à 19h à la salle de l'école de musique, avenue Victor Hugo, à Mainvilliers.

La Déambidouille Compagnie Zigomart

En résidence à l'école Pierre de Coubertin sur Mainvilliers et à la Maison du Parc des Vauroux (située à l'entrée)

En partenariat avec les classes élémentaires, le Centre socio-éducatif Jules Verne-Léo Lagrange, le Club des modélistes, Kaleïdos'arts et d'autres associations.

Conçu autour d'un projet participatif, ce « jardin extraordinaire » sera aménagé avec des sculptures imaginaires créées à partir d'objets de récupération et issu de l'imaginaire de scolaires, adultes, familles. Chaque atelier fera l'objet d'un court métrage d'animation diffusé pendant la fête.

Vous êtes Mainvillois ou Lucéen et vous souhaitez participer ? Dépêchez-vous ! Vous avez jusqu'au 23 mars pour vous inscrire aux ateliers de construction qui se dérouleront de fin mars à fin avril à la Maison du Parc des Vauroux. Les œuvres seront en accès libre pendant le festival le samedi 6 juin de 16h à minuit et le dimanche 7 juin de 12h à 19h au service Culturel au 02 37 34 83 67 ou au CSE au 02 37 18 00 00.

Bien d'autres artistes vous surprendront les 5, 6 et 7 juin dans le cadre du festival. Patience ! L'intégralité de la programmation vous sera communiquée dans la prochaine revue municipale *Nouvelles Mainvilloises*. Sinon, rendez-vous sur le site internet : www.ville-mainvilliers.fr.

Rendez-vous culturels (suite)

Découvrez la programmation culturelle de la Ville

Carmen Maria Vega

avec en première partie : Les Sœurs Moustache
Chanson
Jeudi 26 mars 2009 à 20h30
Salle des fêtes
spectacle tout public



Tarif : 10€ : 8 € pour les sans-emploi, les étudiants et sur réservation. Offert aux moins de 16 ans. Réservations ouvertes.



Crédit photo : Chloé Jafé

Carmen Maria Vega

Avec : Carmen (chant), Max (guitare), Alain (contrebasse).

Elle est minuscule et flanquée de deux échallas (un guitariste et un contrebassiste) qu'elle mène à la baguette. Elle passe du réalisme à l'hystérie (simulée et toujours drôle) et elle se moque de tout. Elle est comédienne dans l'âme, et en plus elle chante bien ! Voix rauque ou voix légère, elle a toutes les tessitures, elle

swingue, elle gueule, elle joue la comédie, elle fait dans la nostalgie (et ça vous embarque). Dans son univers de folie douce, elle nous dévoile avec beaucoup d'humour ses soucis insurmontables. Un show acoustique décoiffant. Au fil de son spectacle Carmen Maria Vega entraîne son public dans des aventures surprenantes peuplées de personnages qui rient, qui souffrent, qui vivent.



Crédit photo : Cécile Jaillard

En première partie, Les Sœurs Moustache

Avec : Benrinette (clarinette, sax), Cédric (guitare, percus), Manu (violon, alto, violoncelle, piano), Elise (chant, guitare, xylo), Milou (chant, bandonéon), Marie (chant, guitare, xylo).

Les Sœurs Moustache, c'est d'abord une histoire de famille... trois sœurs, trois petits bouts de femme au verbe bien pendu et le poil un peu dru qui décident un jour de chatouiller le manche d'une guitare et de chanter leurs maux. Elles s'époumonent alors de rues en trottoirs puis de trottoirs en bistrot et rencontrent aux détours de leurs chemins ceux qui deviendront "l'Orchestre de la lune". Trois ans plus tard, elles entament une résidence à l'Usine à chapeau à Rambouillet, et créent un univers onirique, aux allures de boîte à musique, servi par des textes à la fois poétiques et réalistes, portés par trois voix qui s'entremêlent... Elles partagent ainsi leurs joies, leurs peines, leurs bleus au cœur.

Hadouk Trio

Concert jazz / musique du monde
Samedi 4 avril 2009 à 20h30 Salle des fêtes
spectacle tout public
Dans le cadre du festival Jazz de mars



Tarifs : 12€ ; 10€ pour les sans-emploi, les étudiants et sur réservation. Offert aux moins de 16 ans. Réservations à partir du lundi 9 mars 2009

Avec : Didier Malherbe (doudouk, flûtes, saxophone soprano, khen, zeff), Loy Ehrlich (hajouj, kora, sanza, gumbass, claviers), Steve Shehan (percussions, archets atmosphériques, hang).

Victoire du jazz 2007 "Groupe ou formation française de l'année".



Crédit photo : Patrick Audoux

Hadouk Trio vous emporte, de l'Afrique à l'Orient, dans un autre monde plein de musicalités différentes. Ambiance feutrée, percussions exaltées, et instruments venus d'ailleurs, vous transportent bon gré mal gré, dans cette musique venant tout droit de leur imagination et de leurs voyages.

Le grand Art du Trio où mélodies, rythmes et harmonies ne font qu'un : c'est toute la magie musicale d'Hadouk Trio.

Venez découvrir de nouveaux talents artistiques en Salle des fêtes de Mainvilliers !

Compagnie de la Galafronie "On pense à vous"

Théâtre et arts plastiques
sous la yourte
Mercredi 8 avril à 10h et 14h30
Salle des fêtes
Spectacle famille à partir de 5 ans
Durée : 1h05



Tarifs : 3,50€. Offert aux moins de 16 ans. Réservations à partir du lundi 9 mars 2009

Texte et interprétation : Marianne Hansé.



Crédit photo : Kurt Vander Elst

Mise en scène : Didier de Neck.

Dans sa yourte, à la fois atelier, toile et théâtre, Marianne Hansé fait surgir ceux qui habitent sa tête et son cœur. Son spectacle qui mêle théâtre

et peinture nous emporte dans les méandres de la vie et de la création artistique, là où il n'est pas possible de tricher ni avec soi-même ni avec l'autre. Touchant, poétique, ludique et insoumis, ce spectacle provoque l'imaginaire, transforme le regard, rend fort parce qu'il assume la fragilité, la subjectivité du regard. Un grand moment de théâtre et d'humanité.

Syrano

"Syrano contre le grand zappeur"

Création concert chanson
Mercredi 6 mai 2009 à 14h45
Salle des fêtes
Spectacle famille à partir de 8 ans
Durée : 50mn



Tarifs : 3,50€.

Offert aux moins de 16 ans.

Réservations à partir du jeudi 9 avril 2009

Avec : Syrano (chant, machine), Alexandre Lambert (chœur, guitare).



Le spectacle tourne autour de l'influence (bonne et/ou mauvaise) de la télévision, des rapports que chacun entretient avec cet outil et de ce qu'elle crée comme lien entre les hommes et le monde. En l'occurrence, le personnage Syrano est un accro du petit écran qu'il regarde à longueur de temps sans pour autant s'attarder sur une émission en particulier. Il zappe. Le Grand Zappeur, sorte de Dieu de l'univers télévisé, a capturé Syrano en l'aspirant dans la télé. Notre ami doit maintenant trouver de l'aide auprès des téléspectateurs et des spectateurs pour sortir des programmes qui se succèdent et le rendent fou ! Vous pourrez également le retrouver aux Francofolies de la Rochelle cet été avec ce spectacle.

Victor Démé et ses musiciens

Concert musique du monde
Mercredi 20 mai 2009 à 20h30
Salle des fêtes
spectacle tout public

Tarif : 12 € ; 10 € pour les sans-emploi,
les étudiants et sur réservation
Offert aux moins de 16 ans.

Révélation africaine de l'année 2008.



Crédit photo : Chata Blues

Trente ans que Victor Démé sillonne le Burkina Faso avec sa guitare. Et voilà que le chanteur mandingue sort son premier album à quarante six ans. Et quel album ! Une mosaïque singulière de mélodies folk-blues aux influences latines. Sa musique est pure, intemporelle, son charme universel.

Démé nous prend par la main et nous emmène sur les pistes africaines. Sa voix profonde nous guide, sereine et aérienne. Sa musique est chaude comme la terre burkinabée, ses horizons dégagés comme les pistes sans fin du Sahel.

Ces spectacles sont issus
de la programmation culturelle
de la Ville

Informations et réservations auprès du
service culturel au 02 37 34 83 67.

Retrouvez tous les spectacles proposés
par la Ville jusqu'en mai sur le www.ville-mainvilliers.fr (rubrique Sports et Culture > rendez-vous culturels) et réservez en ligne dans la rubrique Sports et culture > pré-réservation en ligne.

Attention : tous les spectacles programmés
en dehors des week-ends : réservation possible jusqu'au jour du spectacle, 17h.
Pour les spectacles programmés pendant le week-end ; réservation possible jusqu'au vendredi 17h précédant le week-end.

Ouverture des portes 30 minutes avant le
début du spectacle.

Assistez aux représentations théâtrales de l'association La Vaillante

Au 5 bis rue Léon Fouré à Mainvilliers
Réservations et informations complémentaires : 02 37 21 10 91 ou
<http://theatrelavaillante.free.fr>

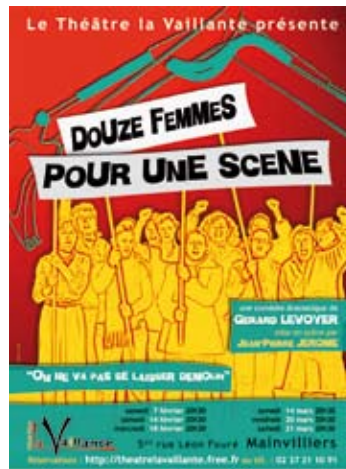


"Douze femmes pour une scène"

Pièce de théâtre de Gérard Levoyer
vendredi 20 et 21 mars 2009 à 20h30
Théâtre de la Vaillante

Tarifs : 8 € ; 5 € pour les moins de 16 ans. Offert aux moins de 8 ans.

Distribution : Annick Anceau, Odile Haugomat, Amélie Bourdeloup, Marylène Bayard, Béatrice Dande, Chloé Belnou, Meghann Muzzin, Marie Jo Aubert, Hélène Blanc, Cécile Laurent, Jean Luc Cochin et Maryvonne Isenegger.



"Douze femmes pour une scène" est une pièce de théâtre contemporaine accessible à tout public, adulte ou adolescent. Le texte est drôle, souvent léger, parfois grave et poignant lorsque les protagonistes parlent de leur vécu. Il dépeint de très beaux portraits de femmes d'âges et de conditions différentes, auxquels il est possible de s'identifier. Il est question de leurs difficultés, de leurs préoccupations et de leurs combats pour maintenir un théâtre municipal que la municipalité envisage de vendre à un commerçant en désir d'expansion. Avec une grande simplicité, ce texte évoque les thèmes de l'amitié, la tolérance, la culture, la liberté, l'éducation, la solidarité et l'engagement personnel au sein du groupe.

Gérard Levoyer est l'auteur de centaines de dramatiques pour la radio, de scénarii pour la télévision, de sketches et de 23 pièces de théâtre dont "Danger, amour", créée à Paris avec Jean-Pierre Kalfon et Véronique Genest. Auteur de nouvelles et d'un recueil, il est aussi comédien et a reçu le Prix Munet Sully de la part des Poètes Français en 1995.

« Brouillards croisés »

Pièce de théâtre de Jean-Luc Cochin, assisté de Jean-Pierre Jérôme
Samedi 28 mars, vendredi 3 avril, samedi 4 avril et mercredi 15 avril, 20h30
Théâtre de La Vaillante

Tarifs : 8 € ; 5 € pour les moins de 16 ans ;
gratuits pour les moins 8 ans.

Distribution : François Tinlot, Arnaud Monier, Jacky Seguin, Céline Escobar, Mathieu Le Goff, Annick Anceau, François Pinsard, Isabelle Martin, Cécile Laurent, Marylène Bayard, Chantal Charpentier



Brouillards Croisés raconte l'histoire de onze personnes à la croisée de leurs chemins respectifs, des itinéraires chaotiques et toujours uniques de gens ordinaires. Une ferme-auberge dans le brouillard d'un mois d'août pourri accueille ses hôtes : deux randonneurs en vadrouille, trois citadines solidaires, un couple en quête d'authenticité, un autre à la recherche d'émotions fortes.

Au dehors règne le brouillard, un temps maussade auquel il est facile d'échapper en poussant la porte d'un gîte sympa. Accueil convivial, bonne ambiance, légèreté des conversations et saines gauloiseries figurent au menu de la soirée. Seulement, il est plus aisé de se protéger des facéties de la météo que d'échapper aux brumes sombres qui stagnent dans les tréfonds du fond de nous-même.

Couples chahutés, solitaires masqués, proches qui se cherchent, égarés qui s'y retrouvent, inconnus qui se reconnaissent, ils vont se côtoyer par obligation, s'apprivoiser par besoin, se confronter par crainte, s'ignorer par habitude ou, peut-être, s'aimer par miracle.

Intoxication au monoxyde de carbone : précautions à prendre

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz indétectable par nos sens. Il est responsable de 6000 intoxications par an en France et de près de 300 décès.

L'émanation de ce gaz dans l'air des locaux résulte d'une mauvaise combustion et aération. Ainsi, appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus, conduit d'évacuation bouché ou obstrué, non respect des consignes d'utilisation des appareils à combustion peuvent entraîner la mort.

Pour éviter les intoxications :

- 1/ Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudière, chauffe-eau, chauffe-bains, cheminées, inserts, poêles, conduits d'aération etc)
- 2/ Aérez votre logement : même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air
- 3/ Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Attention :

Ne pas utiliser pour se chauffer d'appareils de chauffage d'appoint en continu, d'appareils non destinés à cet usage (réchauds, fours, braseros etc) ou de groupe électrogène en intérieur.



Découvrez l'Espace Infos énergies

Vous recherchez des conseils neutres et gratuits en matière de développement durable pour votre logement ? Rendez-vous à l'Espace Infos énergies de Luisant.

Vous y trouverez les informations que vous recherchez en matière :

- d'économie d'énergie : comment améliorer l'isolation ? (possibilités, matériaux à privilégier etc) ; quel choix de chauffage effectuer ? ;
- d'énergies renouvelables : pour quel projet de développement énergétique opter ?

A savoir

L'Espace Infos énergies dépend de l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. C'est un dispositif d'information institutionnel à destination des décideurs et du monde de la recherche.

Espace Infos Energies

36 avenue Maurice Maunoury

28600 Luisant

Tél : 02 37 21 32 71.

Site internet de l'ADEME : www.ademe.fr

Pour obtenir davantage d'informations, contactez le :

- centre anti-poison d'Angers : 02 41 48 21 21
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste etc)
- la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du département : 02 37 20 51 15

www.sante.gouv.fr - www.logement.gouv.fr

Blouses roses : une collecte de jouets pour les enfants malades



Vous souhaitez soutenir les enfants malades ? Une collecte de jouets sera réalisée Place des Epars, à Chartres, le vendredi 1er mai de 14h à 18h et le samedi 2 mai de 10h à 18h par l'association Les Blouses Roses. Privilégiez de préférence les jouets en bon état et si possible d'éveil.

Qui sont Les Blouses Roses ?

Les Blouses Roses ont le statut d'association loi 1901. Sa trentaine de bénévoles vient divertir les enfants hospitalisés à l'hôpital Louis Pasteur du Coudray dans les services de pédiatrie, chirurgie infantile et d'urgences) trois fois par semaine. L'objectif des Blouses Roses est d'apporter à ces enfants anxieux et souffrants un moment de détente et de bonheur en jouant avec eux en fonction de leur âge et en les faisant participer à de nombreuses activités : jeux de société, découpages, coloriages, peinture, confection de petits objets ou bijoux... Chaque enfant choisit l'activité qui lui plaît et les parents peuvent participer. Bien évidemment, toutes ces activités sont gratuites.

Les Bouses Roses de Chartres

M.P.T du Pont Neuf 9 Place des Fondateurs 28000 CHARTRES

Courriel : blousesroses28@orange.fr

DDASS/région Centre : Quelle qualité d'eau à Mainvilliers ?

Pour connaître la qualité de l'eau du robinet à Mainvilliers et dans d'autres communes de la région Centre, rendez-vous sur le site Internet : <https://centre.sante.gouv.fr>.

Les DDASS (Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales) et la Région Centre contrôlent la qualité de l'eau du robinet et vous informent. Sur ce site Internet, de nombreuses informations sont disponibles dont : les points et dates de prélèvement ; la qualité de l'eau sur le plan bactérien, physico-chimique etc. Vous y trouverez également le bilan annuel de la qualité des eaux d'alimentation dans la région. Bonne visite !

Informations :

<https://centre.sante.gouv.fr>
(santé-environnement, dossier « eaux destinées à la consommation humaine »>les derniers résultats)

EFS : donnez maintenant, c'est urgent !



Mercredi 29 avril 2009, de 16h à 19h, une collecte de sang est organisée par l'EFS

(Etablissement Français du Sang) en Salle des fêtes à Mainvilliers. Mobilisons-nous !

Enquêtes statistiques de l'INSEE



L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise plusieurs enquêtes statistiques. A Mainvilliers, quelques personnes sont sollicitées. Elles

sont prévenues individuellement par courrier. Un enquêteur de l'INSEE, chargé de les interroger, prendra contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

- du 16 au 31 mars 2009 : enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. L'enquête Emploi en continu est l'une des pièces centrales du dispositif statistique de connaissance de l'emploi et du chômage. Elle apporte de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail.

- du 25 mars au 18 avril 2009 : enquête sur les loyers et les charges. Elle permet de décrire quelques caractéristiques du logement comme le confort et de mesurer l'évolution des loyers.

Sécurité routière : extension de l'interdiction de circulation pour les transports en commun d'enfants



À la suite du dramatique accident de car survenu le 12 juillet dernier en Saône-et-Loire, et qui avait coûté la vie à un enfant de 11 ans, Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des Transports, avait demandé l'élargissement des interdictions de circuler les jours de grands départs en vacances.

Conformément à l'arrêté du 6 février 2009 paru au JO le 18 février 2009, la circulation des transports en commun d'enfants sera interdite le samedi 11 juillet 2009, jour de premiers grands départs en vacances et le samedi 1er août 2009, jour du chassé-croisé de l'été, effectués dans un seul département ou dans deux départements limitrophes.

Cette décision entrera en vigueur dès l'été 2009. La restriction de circulation est dorénavant élargie à l'ensemble des jours d'été concernés par des prévisions de trafic extrêmement difficiles, classés noir, par Bison Futé.

Informations complémentaires sur le :
www.securite-routiere.gouv.fr



Travaux de l'IGN

Par l'arrêté n°2009-0067 du 5 février 2009, la préfecture d'Eure-et-Loir vient de renouveler pour cinq ans l'autorisation faite à l'IGN (Institut Géographique National) pour effectuer ses travaux.

De fait, les agents de l'IGN (ou habilités) sont autorisés à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes d'Eure-et-Loir et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes. Ces agents sont toujours munis d'une carte professionnelle et d'un ordre de mission leur permettant de justifier de leur identité.

Les travaux de l'IGN sont effectués en continu sur l'ensemble du territoire français. Ils concernent :

- l'entretien des réseaux géodésiques et de nivellement
- la mise à jour en continu des bases de données topographiques et cartographiques
- l'entretien des fonds cartographiques
- la réfection des bases de données orthophotographiques avec une périodicité de 4 ans nécessitant des opérations de mesures sur le terrain.

Il s'agit pour les agents de vérifier la présence du repère de nivellement ou de géodésie, éventuellement d'en implanter un, d'effectuer un lever de chemin ou de vérifier la présence d'un édifice remarquable et d'effectuer des mesures de calage des photos aériennes afin de les orienter et les mettre à l'échelle. Lorsque la nature des travaux le nécessite (implantation de repères de géodésie ou nivellement, information sur les plans d'occupation...), les agents prennent contact avec les mairies. Plus d'infos : www.ign.fr



Unicef : Unissons - nous pour les enfants !

L'UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, fait partie des agences de l'ONU (Organisation des Nations Unies). Son rôle est d'assurer à chaque enfant, santé, éducation, égalité et protection, dans le cadre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant dont nous fêterons cette année les 20 ans.

Au sein des comités départementaux, l'UNICEF assure deux missions principales : la collecte de fonds pour financer ses actions et la sensibilisation du public aux droits des enfants.

Collecte de fonds et utilisation

Au niveau mondial, l'UNICEF finance des actions dans 155 pays.

En France, la quasi-totalité de ses ressources viennent de fonds privés ; 76 % permettent de financer directement les actions sur le terrain, actions orientées vers le développement humain durable et la réponse aux situations d'urgence.

Quelques exemples : achats de vaccins pour 30 % des enfants de la planète, offres de thérapies anti-virales, réinsertion des enfants enrôlés dans les groupes armés, écoles de brousse pour les enfants déplacés par les conflits. Des fonds sont actuellement envoyés au Zimbabwe pour lutter contre l'épidémie de choléra.

Actions de sensibilisation

Tout au long de l'année, les bénévoles de l'UNICEF interviennent notamment dans les établissements scolaires (par exemple récemment au collège Jean Macé sur le thème de la malnutrition). L'UNICEF peut également prêter des expositions. Elle peut aussi s'appuyer sur le réseau des 165 villes amies des enfants, dont Mainvilliers, pour assurer dans nos pays industrialisés la défense des droits des enfants. Ainsi, reste-t-elle très vigilante pour que prévention et éducation apportent les réponses privilégiées à la délinquance des jeunes mineurs.

Vous aussi devenez acteur de l'UNICEF

Il reste encore un long chemin : 26 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour dans le monde. L'UNICEF a toujours besoin de votre participation : financière certes, mais pas seulement. Pourquoi ne pas la rejoindre dans le cadre des actions du comité ?

A savoir :

- 1946 : création de l'UNICEF
- 1964 : création de l'UNICEF-France
- 2004 : création du comité d'Eure-et-Loir. Ce comité comprend : 50 adhérents ; 10 à 60 bénévoles suivant l'activité. Ce comité, c'est : 30 000 euros collectés localement en 2008, 20 interventions en milieu scolaire et 90 jours d'expositions thématiques par an.

UNICEF - Comité de l'Eure-et-Loir

2 rue de la Porte Cendreuse 28000 Chartres - Tél : 02.37.36.80.94

Courriel : unicef28@unicef.fr - Site Internet : www.unicef.fr

Conclusions du Débat d'Orientation budgétaire

Jeudi 5 février dernier, les membres du conseil municipal se penchaient sur le **DOB, Débat d'Orientation Budgétaire**, avant de voter le budget, le 26 mars prochain, dans le cadre du conseil municipal.

Dans ce contexte de crise, quelles sont les orientations financières ? Rencontre avec Philippe Levalet, adjoint aux finances et à l'action économique de proximité.

NM : Que faut-il retenir du débat d'orientation budgétaire en terme de fonctionnement ?

Tout d'abord, en terme de dépenses courantes de fonctionnement, nous avons décidé de **limiter leur croissance à 1,5 %**.

Nous avons fait le choix d'**anticiper les créations de poste** envisagées pour ce mandat ;

ceci pour deux raisons : d'une part, afin d'anticiper l'amélioration des services attendus ; d'autre part, afin de contribuer, dans cette période de très grave crise économique et sociale, à la lutte contre le chômage selon nos modestes moyens. Les services des ressources humaines, voirie, vie locale, éducation et police municipale sont concernés par ces créations de poste.

Conformément à notre projet municipal, nous augmentons le pourcentage de la contribution de la commune au financement des classes de découvertes de 20%. Notre taux de participation passe ainsi de 50% à 60%.

En recette, nous n'avons que des estimations au niveau de la fiscalité et des dotations de l'Etat. En effet, il faut du temps entre le vote de la loi de finance 2009 et du budget de l'Etat d'une part, et d'autre part, sa déclinaison aux collectivités par les services de l'Etat.

Heureusement, la **réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)**, qui nous était très défavorable, ne sera pas mise en œuvre par l'Etat en 2009, mais nous ne connaissons pas encore le montant de la DSU pour cette année. Nous restons inquiets en cas de mise en œuvre de cette réforme dans les prochaines années. **A noter : les taux d'imposition** fixés depuis 2005 sont maintenus à 15,11% pour la taxe d'habitation, à 33,01% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 48,8% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

NM : En terme d'investissement ?

En **dépenses d'investissement**, les bases de la réflexion en dépenses se font sur une réalisation souhaitée au minimum de 2 millions d'euros d'équipement auxquels s'ajoutera une contribution pour la démolition du quartier Mandéla, l'équipement des services, des achats de terrain pour préparer la création de logements, la part de remboursement en capital de notre dette...

En **recettes**, nous travaillons sur l'hypothèse d'un autofinancement brut de 1 million d'euros, le reste étant financé par l'emprunt. Notre faible niveau d'endettement actuel qui est de plus constitué d'emprunt "sain" nous permet d'avoir un recours assez important, mais néanmoins mesuré, à l'emprunt sans hypothéquer l'avenir.

NM : Une somme est-elle inscrite pour les travaux de la piscine des Vauroux ?

Le budget ne prévoit, en l'état actuel du dossier, ni de contribution, ni de recettes plus importantes au titre du Syndicat du Parc et de la Piscine des Vauroux.

Suivant les évolutions du dossier, en ce qui concerne l'argent que nous doit la communauté d'agglomération et en ce qui concerne le niveau des travaux à payer pour ouvrir la piscine, il sera possible de faire une modification du budget ; modification budgétaire que nous ferions, bien sûr, avec plaisir.

NM : Ces orientations budgétaires sont-elles conformes aux orientations du mandat municipal actuel ?

Oui, mais ce budget reste fortement impacté par ce qui reste à réaliser de 2008 et un gros travail d'estimation, d'étude, de planification, de concertation avec les autres intervenants, pour l'ensemble de nos projets, qui est en cours de réalisation.



Philippe Levalet

Message de prévention contre la délinquance financière

par Sylvie Legendre, adjointe en charge de la Tranquillité et de la Sécurité

A Mainvilliers, comme en Eure-et-Loir et dans toute la France, la délinquance financière existe. Les vols de chèquiers sont moins nombreux mais la **cybercriminalité est en forte augmentation** et il est difficile de contrer l'imagination sans fin de certains malfaiteurs.

Voici quelques précautions à prendre afin d'éviter la capture de ses coordonnées bancaires :

1 - à un terminal de paiement :

- vérifier qu'aucun dispositif matériel n'a été ajouté

- pendant un retrait d'argent, ne pas laisser son attention être détournée par une tierce personne,
- préférer faire des retraits d'argent pendant les horaires d'ouverture des banques afin de signaler tout incident en temps réel.

2 - chez un commerçant :

- ne jamais quitter des yeux votre carte bancaire pendant un paiement et ne jamais laisser l'employé s'isoler même brièvement avec votre carte,
- taper votre code à l'abri des regards indiscrets.

3 - par internet :

- pour consulter son compte toujours utiliser le même ordinateur, changer régulièrement votre code et préférer un code avec des chiffres et des lettres,
- ne pas mémoriser son code dans son ordinateur,
- déconnecter dès que l'opération financière est terminée,
- vider le contenu de la corbeille si l'on a supprimé un document financier,
- s'assurer qu'aucune autre fenêtre n'est ouverte quand on consulte sa banque à distance,
- actualiser régulièrement l'antivirus,
- privilégier pour ses achats, les sites sécurisés,
- prendre une assurance contre les fraudes et surveiller son compte après un achat sur internet.

Afin de se prémunir contre les escroqueries :

1 - à la vente :

- finaliser une transaction un jour de semaine dans les horaires d'ouverture des banques pour pouvoir faire valider le chèque présenté pour le règlement,
- se méfier des propositions de règlement par mandat cash.

2- escroqueries diverses :

- pour toute action humanitaire, passer par une association internationale agréée,
- ne pas répondre à des annonces de gain à un jeu auquel on n'a pas participé,
- ne jamais accepter de transférer des fonds de l'Afrique vers la France en contrepartie d'une cession d'une partie du capital si une personne se présente comme étant dépositaire d'une importante somme d'argent dont elle ne peut disposer pour des prétendues raisons d'ordre politique (opposant au régime), économique (frais de douane élevés) ou juridique (frais de notaire importants),
- ne jamais acheter de produit de luxe à prix massacrés (comparer avec la valeur réelle du produit en vente) et s'assurer que le produit offert à la vente existe bien chez le créateur de marque devant autant d'imagination de certains pour profiter de notre faiblesse, de notre manque de connaissance, de notre corde sensible, de notre confiance et...

restons raisonnablement vigilants.

Démocratie participative

**Station d'épuration : donnez votre avis !
Vous avez jusqu'au 23 mars !**



Trois enquêtes publiques se déroulent en Mairie de Mainvilliers depuis le 20 février et jusqu'au lundi 23 mars 2009. Elles concernent la construction d'une nouvelle station d'épuration au lieu-dit "La Mare Corbonne", situé près du hameau de Seresville, à Mainvilliers.

Ces enquêtes publiques, réalisées à la demande de la communauté d'agglomération Chartres Métropole, portent sur :

- une enquête préalable à la DUP (Déclaration d'Utilité Publique)
- une enquête parcellaire

- une enquête sur la mise en compatibilité du POS de Mainvilliers
Trois registres d'enquête et un dossier sont déposés en Mairie de Mainvilliers, ainsi qu'à Chartres Métropole (rue Charles Brune, à Lucé), afin que chacun puisse en prendre connaissance et déposer ses observations aux heures habituelles d'ouverture au public.

La commission d'enquête, désignée par le Tribunal administratif d'Orléans, est présidée par Marc Gallais-Hamonno. Les membres titulaires sont Jean-Paul Glory et Rémi Galoyer. Le membre suppléant est Michel Gondouin.

Les membres de la commission d'enquête recevront le public :

- samedi 21 mars 2009, de 9h à 12h, en Mairie de Mainvilliers
- lundi 23 mars 2009, de 9h à 12h, à Chartres Métropole

Toute correspondance peut être adressée à la Mairie de Mainvilliers, siège des enquêtes, à l'attention du président de la commission d'enquête.

À l'issue des enquêtes, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront à la disposition du public en Mairie de Mainvilliers, à Chartres Métropole et à la Préfecture (bureau de l'urbanisme et de l'environnement) aux heures habituelles d'ouverture au public.



Entre **VOUS** & **NOUS**

Par un courrier reçu le 10 février 2009 en mairie, une habitante de la commune demande des informations complémentaires sur les modalités de distribution des sacs poubelle jaunes sur le territoire communal. *Nouvelles Mainvilloises* rappelle que cette compétence (déchets/tri) est une compétence de l'agglomération, Chartres Métropole.

Chartres Métropole
3, rue Charles Brune
28112 Lucé Cedex
Tél. : 02 37 91 35 20

A noter

La prochaine revue municipale, *Nouvelles Mainvilloises* n° 47, sera distribuée dans les boîtes aux lettres les 19, 20 et 21 mai 2009.

Retrouvez sur le site Internet l'intégralité du numéro 46 et des précédents : www.ville-mainvilliers.fr (page d'accueil>Publications mainvilloises-colonne de gauche).

Informations complémentaires auprès du service communication de la Ville : 02 37 18 56 92 ou 02 37 18 56 97.

Tribune libre

Anthony Blanc, Claude COURTOIS, Nicole JANVIER, Catherine JUBAULT, Sophie MILON, Philippe POUSSARD, membres de la minorité

Un an après le 9 mars 2008, la majorité municipale de gauche avance à petits pas.

Sa démarche politique, électorale, vise à investir, en priorité, dans les quartiers à forte concentration de collectifs sociaux au détriment de tous les autres quartiers de Mainvilliers, à l'exception notable de Seresville qui en avait besoin. A ce jour, les interventions de la majorité municipale se sont faites autour des quartiers de la mairie par les requalifications de la place, du centre commercial Tallemont et par le réaménagement de places de parking au pied des tours Tallemont. La reconstruction urbaine prévue sur le terrain situé entre Anjou - Bretagne et l'urbanisation des « Clozeaux », 30 ans après les premières études et non pas à cause du SCOT, confirment ces choix. L'aménagement urbain social se renouvelle mais au prix de quels efforts et de quels retours à la population ? Cette municipalité court vraiment après ses retards et son passé. Et tout cela se fait contre les autres quartiers de Mainvilliers. Prenons deux critères de base : route et éclairage public. Observez la chaussée et l'éclairage autour de la Mairie : bien, sans plus, or récent. Regardez l'état des routes défoncées et la qualité de l'éclairage ailleurs dans Mainvilliers : dignes des années 60-70 ! Voulez-vous une liste ? Nous avons aussi sollicité un bilan d'activités du syndicat de la piscine des Vauroux en conseil : toujours rien. Et tout cela est une réalité surprenante pour une majorité reconduite. Et la liberté d'expression de l'opposition ne s'arrête pas à la définition que s'en fait la majorité de gauche de Mainvilliers. Et sans exagérer les constats, nous dénoncerons les insuffisances de la politique majoritaire. Electrices et électeurs de Mainvilliers, ouvrez les yeux. Là est votre responsabilité.

Jean-Yves Tabourin, membre de la majorité



LA CRITIQUE EST AISEE, MAIS...

À la lecture du précédent bulletin j'ai été particulièrement surpris du contenu de la rubrique de l'opposition, je cite « l'avenir semble assez morose pour Mainvilliers, nous n'avons pas de chiffres sur les perspectives budgétaires 2009 etc ».

Si au 13 janvier date de l'article cette information prématurée pouvait, à la limite, se comprendre, depuis et jusqu'au début février

8 réunions de commissions se sont tenues (cadre de vie, éducation, jeunesse, culture, plénière, sport, vie sociale, patrimoine). L'ordre du jour de ces réunions portait sur la préparation du budget dans les différents domaines.

Or, sauf erreur de ma part, je n'ai pas constaté la présence du « critique ». Il est nouvel élu et peut être n'ose-t-il pas venir ? C'est dommage !!!

En effet, lors de ces réunions préparatoires, d'autres représentants de la minorité, présents eux, ont montré, par leurs avis, voire par leurs positions divergentes, l'importance qu'ils apportaient à l'intérêt communal.

Depuis la campagne électorale je constate, dans la minorité, un fossé entre les positions orales et les déclarations écrites. Pourquoi ?



REVUE BIMESTRIELLE
D'INFORMATION MUNICIPALE
DE MAINVILLIERS

Directeur de la publication :
Michel THOMAS

Rédaction : Mairie de Mainvilliers

Réalisation/Impression SETAEL

6, rue Francis Vovelle • 28000 Chartres • Tél. 02 37 88 11 20
Tirage à 5 600 exemplaires